

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée AID et AIC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 - 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 - 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed-Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº W19-499096

Cadre réservé au Médecin	Dr. MIRD EL AASSRI
Cachet du médecin :	Medecin Specialiste en Endocrinologie Diabetologie, Maladies Metaboliques et Nutrition A: Abdolkrim Khattabi, Res. Rokaya N° 30 B Marakech - Tel: 05 24 44 77 88 GSM: 06 63 80 62 38
Date de consultation :	02/06/2020
Nom et prénom du malade :	DOU TABAA CHAKIB
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Dabetes - Dyslipidémie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

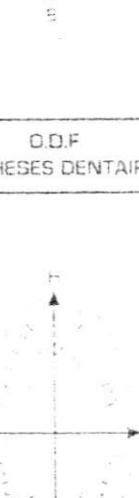
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
02/05/2022	Medecin Spécialiste en Endocrinologie, Maladies Métaboliques et Nutrition	Res. Rokaya N° 30 P	250,-	INP : 1111111111111111	
05/06/2022	Abdelkrim Kattabi, Marrakech, Tel: 05 24 41 88 65 M	Res. Rokaya N° 30 P	250,-	Dr. Mme EL AA55RI Medecin Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie, Maladies Métaboliques et Nutrition	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	5/6/20	965,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachez et signature du Laboratoire et de Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26.20	$5 + 8 \frac{1}{2}$ 500	695,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES			
Le praticien est prie de preciser la dent traitée. Il fait prie en indiquant la nature des soins.			
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.			
 O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient	INP : <input type="text"/>	
		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		MONTANTS DES SOINS	
		DEBUT DE L'EXECUTION	
		FIN DE L'EXECUTION	
		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		MONTANTS DES SOINS	
		DATE DU DEVIS	
		DATE DE L'EXECUTION	
		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE  (Creation, remont, adjonction) (Entretien, transport, de pose de prothèse)	
		VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
		VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

valable 3 mois

Le 05/06/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Dr Hind EL AASSRI

~~Dr. HIND EL AASSRI~~ Médecin Spécialiste en Endocrinologie

Diabetologie, Maladies Métaboliques
et Nutrition

Av. Abdelkrim Khattabi, Res. Rokaya N° 30 B
Marrakech - Tel : 05 24 47 88 GSM : 06 63 80 62 08

Certifie que Mlle, Mme, M. : DOUTABAA Chabib

Présente Diabète + dyslipidémie mixte - Hypertension.

Nécessitant un traitement d'une durée de : 6 Mois.

Dont ci-joint ordonnance : Var ordonnance.

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

~~Dr. HIND EL AASSRI~~
Médecin Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie, Maladies Métaboliques
et Nutrition
Av. Abdelkrim Khattabi, Res. Rokaya N° 30 B
Marrakech - Tel : 05 24 47 88 GSM : 06 63 80 62 08

Dr Doutabaa Chakib

54,30 1/ Diamicem 30

54,30

X 4

28,00
X 8

57,80 31

LD-NOR 30

116,80
X 3

41 Lipanthyl 100

PHARMACIE AL QUODS
AV ALLAI EL FASSI
MARRAKECH
TEL 05 24 30 82 94,00

28,00

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

LOT 191498
EXP 10/2022
PPV 28,00DH

LOT 191498
EXP 10/2022
PPV 28,00DH

LOT 191498
EXP 10/2022
PPV 28,00DH

LOT : 191815
UT AV: 12/2022
PPV: 57,80DH

LOT : 200176
UT AV: 01/2023
PPV: 57,80 DH

T : 191896
AV: 12/2022
V: 57,80 DH

LOT N°: 3

LOT 200163
EXP 02/2023
PPV 28,00DH

2

Hind EL AASSRI
Dr
Spécialiste en Endocrinologie, Maladies Métaboliques et Nutrition
Khattabi, Res. Rokaya N° 30
05 24 44 77 88/GSM 06 63 80 62

LOT 191920
EXP 12/2022
PPV 28,00DH

28,00

RDV :

كريم الخطابي، رقم 5 (a côté de la phar

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MEDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr Kamal BOUDDI PHARMACIEN -BIOLOGISTE

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE AVICENNE MARRAKECH

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL MED V - RABAT

ANCIEN RESIDENT DE L'HÔPITAL AVICENNE DES SPECIALITES RABAT

TITULAIRE DU DIPLÔME NATIONAL DE SPECIALITE PHARMACEUTIQUE ET BIOLOGIQUE

Assuré

Matricule

Bénéficiaire

DOUTABAA CHAKIB

Prise en charge N°

FACTURE N° 9814

Facturé le : 02/06/2020

Analyses :

GLYCÉMIE À JEUN	B	30,00	
HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE	B	100,00	
CRÉATININE	B	30,00	
ACIDE URIQUE	B	30,00	
CHOLESTÉROL TOTAL	B	30,00	
CHOLESTÉROL HDL	B	50,00	
CHOLESTÉROL LDL	B	50,00	
TRIGLYCÉRIDES	B	60,00	
DIURÈSE DE 24 H	B	0,00	
MICROALBUMINURIE DE 24 H	B	120,00	
Total analyses :			670,00 Dh

Prélèvements :

Sang		
Ur. d		
	Total Prélèvements :	25,00 Dh

Total <>	500	Soit un montant total :	695,00 Dh
-------------	-----	-------------------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

SIX CENT QUATRE-VINGT QUINZE DIRHAMS

Dr Kamal BOUDDI
Laboratoire PASTEUR
Analyses Médicales et Scientifiques
Pharmacien-Biologiste
02/06/2020

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحليلات الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
حيدلي - إيجاني

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكش
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للتخصصات بالرباط
حاصل على الدبلوم الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

Préscripteur : Dr. EL AASSRI Hind



Prélèvé à : ::

MONSIEUR DOUTABA CHAKIB

Dossier N° : 0060211143 du : 02/06/2020

Page : 1

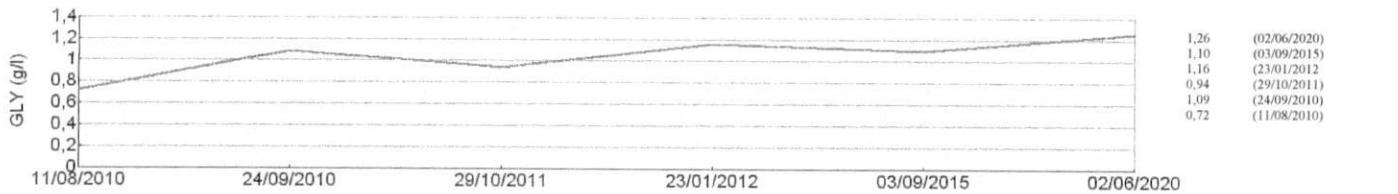
Compte Rendu d'Analyse

EXAMENS BIOCHIMIQUES DANS LE SANG :

BILAN GLUCIDIQUE

GLYCÉMIE À JEUN : 1,26 * g/l (0.7 à 1.1) 1,10 (03/09/2015)

Soit 6,99 mmol/l (3.89 à 6.11) 6,11 (03/09/2015)



HÉMOGLOBINE GLYCOSYLIÉE : 6,30 % (4.5 à 6.3)

Technique par capture d'ions par réactif polyanionique
méthode quantitative, standardisée et agréée par NGSP/DCCT recommandation de l'IFCC
méthode certifiée par le Laboratoire Européen de référence (ERL) en hémostoglobine glyquée

Les valeurs usuelles sont de 4.5 à 6.3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est

bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %

- *moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %*
- *mal équilibré au-delà de 8 %*
- *À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.*

CRÉATININE : 7,0 mg/l (6 à 13) 11,0 (29/10/2011)

Soit 62 µmol/l (53 à 115) 98 (29/10/2011)

ACIDE URIQUE : 51,0 mg/l (35 à 72) 58,0 (23/01/2012)

Soit 303 µmol/l (208 à 428) 345 (23/01/2012)

BILAN LIPIDIQUE (Exploration d'une Anomalie Lipidique)

CHOLESTÉROL TOTAL : 1,47 * g/l (1.6 à 2.0) 2,01 (23/01/2012)

Soit 3,79 mmol/l (4.13 à 5.16) 5,19 (23/01/2012)

CHOLESTÉROL HDL : 0,52 g/l (0.4 à 0.7) 0,58 (29/10/2011)

0060211143

مختبر باستور
للتحاليلات الطبية و العلمية
Laboratoire PASTEUR
D'Analyses Médicales et Scientifiques
Dr. Kamal BOUDDI / Pharmacien Biologiste
Tél/Fax : 0524 31 12 99
Tél/Fax : 0524 71 19 99

LABORATOIRE PASTEUR D'ANALYSES MÉDICALES & SCIENTIFIQUES

Dr. KAMAL BOUDDI
Pharmacien - Biologiste

Ancien résident de l'hôpital militaire avicenne Marrakech
Ancien résident de l'hôpital militaire Méd. V Rabat
Ancien résident de l'hôpital avicenne des spécialités Rabat
Titulaire du diplôme national de spécialité pharmaceutique et biologique



مختبر باستور للتحاليل الطبية و العلمية

الدكتور بودي كمال
صيادلة - إيجان

مقيم سابق بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكن
مقيم سابق بالمستشفى العسكري محمد الخامس بالرباط
مقيم سابق بمستشفى ابن سينا للتخصصات بالرباط
حاصل على الدبلوم الوطني في التخصصات الصيدلية والبيولوجية

Préscripteur : Dr. EL AASSRI Hind



Prélèvé à ::

MONSIEUR DOUTABAA CHAKIB

Dossier N° : 0060211143 du : 02/06/2020

Page : 2

Compte Rendu d'Analyse

CHOLESTÉROL LDL : 0,65 g/l
Soit 1,68 mmol/l 0,93 (29/10/2011)

Interprétation

Valeurs souhaitables du LDL-Cholestérol(en g/l)en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire*
Selon l'AFSSAPS:

-LDL < 2.2 : Absence de facteurs de risque	< 5.6 mmol/l
-LDL < 1.9 :Présence d'un facteur de risque	< 4.9 mmol/l
-LDL < 1.6 :Présence de 2 facteurs de risque	< 4.1 mmol/l
-LDL < 1.3 :Présence de 3 facteurs de risque	< 3.3 mmol/l
-LDL < 1.0 : Présence d'antécédent de maladie cardiovasculaire.	< 2.5 mmol/l

Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont :l'âge, antécédents familiaux de maladie coronaire précoce,
Tabagisme, HTA, Diabète de type 2 et HDL < 0.40 g/l

TRIGLYCÉRIDES	Soit	1,68	mmol/l	2,40 (29/10/2011)
	:	1,46	g/l (0.5 à 1.5)	1,27 (03/09/2015)
	Soit	1,67	mmol/l (0.57 à 1.71)	1,45 (03/09/2015)

DIURÈSE DE 24 H : 1150 ml/24h (600 à 1800)

Microalbuminurie de 24h	:	6.1 mg/l	
soit	:	7.01 mg/24h	
soit	:	1 µg/min VN (<15)	

0060211143

مختبر باستور
التحاليل الطبية والعلمية
Laboratoire PASTEUR
D'Analyses Médicales et Scientifiques
Dr. BOUDDI / Pharmacien Biologiste
Bd. Allal El Fassi Résidence El Houda (A) N° 7 - Marrakech - Tél/Fax : 05 24 31 12 99 - GSM : 06 61 24 99 65
E-mail : pasteuranalysis@gmail.com